



[www.st-peray.com](http://www.st-peray.com)

**MAIRIE**

Place de l'Hôtel de Ville  
B.P. 108  
07131 SAINT-PÉRAY Cedex  
Tél. : 04 75 81 77 77  
[secretariatgeneral@st-peray.com](mailto:secretariatgeneral@st-peray.com)

**ACCUEIL / ÉTAT CIVIL**  
Fax : 04 75 81 77 78

**SERVICES TECHNIQUES**  
Fax : 04 75 81 77 71

**SECRETARIAT GÉNÉRAL**  
Fax : 04 75 81 77 82

Le 07 décembre 2012.

Le Maire de Saint-Péray,

à  
.  
.  
.  
.

N./Réf. : SG/DBP/SS/

## CONVOCATION

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu le :

**Jeudi 13 décembre 2012**  
**A 20 h 30**  
**Salle d'Honneur- 1<sup>er</sup> étage centre**

**ORDRE DU JOUR :**

- 1- Décision modificative budgétaire,
- 2- Dépenses d'investissement par anticipation sur BP 2013,
- 3- Budget annexe la Maladière,
- 4- Approbation attribution de compensation CLECT CCRC,
- 5- Fonds de concours versé à la CCRC – Salles du sous-sol de la médiathèque Joëlle RITTER – durée d'amortissement,
- 6- Modification du tableau des effectifs,
- 7- Conventions d'objectifs OMS :
  - Tennis-club,
  - Rhône-Crussol Foot 07,
  - Boxing-club,
- 8- Subvention exceptionnelle – frais de transports Rhône-Crussol Foot 07,
- 9- Subvention exceptionnelle – Tennis-club,
- 10- Acquisition ESBRAYAT,
- 11- Acquisition DUSSERT,
- 12- Garantie d'emprunts – opération Habitat Dauphinois – le Clos du Vercors – rue des Alpes,
- 13- Promotion de la fête des vins et du jumelage – Edition 2012,
- 14- Amicale Laïque – subvention exceptionnelle 60<sup>ème</sup> anniversaire,

.../...

- 15 Révision simplifiée PLU (aménagement secteur faubourg Coupier),
- 16 Réaménagement du quai Jules Bouvat – délégation de maîtrise d'ouvrage au SDE 07 – enfouissement réseaux secs,
- 17 Chemin du Rhône à Monneron : expropriation pour cause d'utilité publique – emplacement réservé ER 20 – réserve foncière pour aménagement communautaire du chemin du Rhône à Monneron – approbation des dossiers d'enquête publique,
- 18 Tarifs Cep du Prieuré,
- 19 Tarifs cimetière,
- 20 Tarifs droits de place,
- 21 Tarifs occupation du domaine public,
- 22 Tarifs collecte des encombrants.

Est également annexée la liste des décisions municipales prises depuis le dernier conseil municipal, en application des délégations de pouvoirs au maire.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Jean-Paul LASBROAS.

